



BILAN des 3 ans du programme « Ensemble Face au Terrorisme » Aide aux victimes

Analyse des aides individuelles accordées entre 15/07/16 et 31/05/19

I- Nombre d'aides individuelles

Total des engagements	492 213 €
Nombre d'engagements / aides accordées	219
Nombre d'aides demandées refusées	23
Nombre total de demandes d'aides reçues	242
Nombre de personnes bénéficiaires (total personnes touchées grâce aux aides accordées)	572

Nombre de personnes ayant fait une demande 1 fois	120
Nombre de personnes ayant fait une demande 2 fois	30
Nombre de personnes ayant fait une demande 3 fois	14

II- Montants des aides individuelles

Montant moyen des aides	2 248 €
Montant le plus élevé	10 000 €
Montant le plus bas	100 €

III- Délais de versement des aides

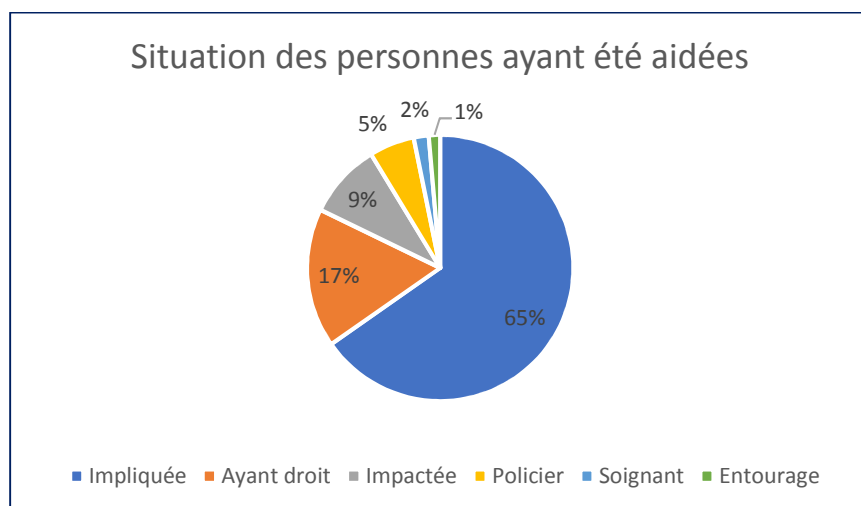
Délai entre enregistrement par France Victimes et l'engagement (en jours)	22
Délai entre l'engagement et le versement par la Fondation de France (en jours)	9
Délai entre l'enregistrement par France Victimes et le versement (en jours)	31

IV- Situation des personnes ayant été aidées

Impliquée	65%	143
Ayant droit	17%	37
Impactée	9%	20
Policier	5%	12
Soignant	2%	4
Entourage	1%	3
TOTAL	100%	219

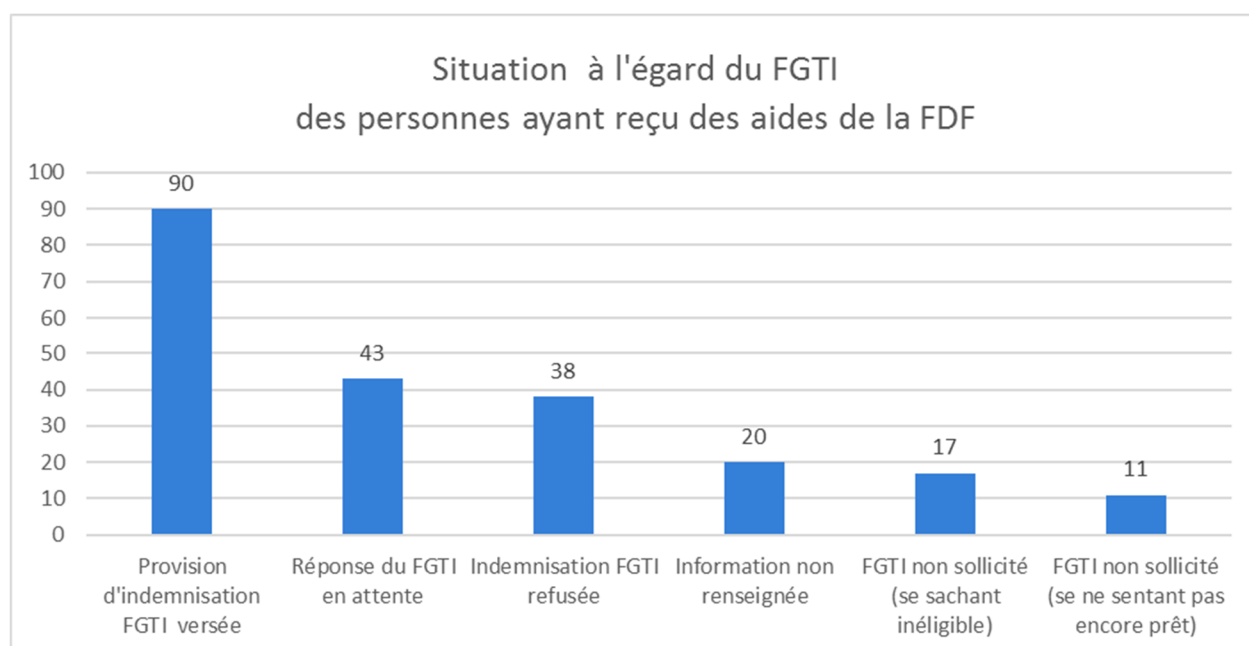
On entend par :

- Personne « impliquée » : la personne qui se trouvait présente sur le lieu de l'attentat pendant l'attentat.
- Personne « ayant-droit » : membre de la famille d'une victime décédée (enfants, parents, grands-parents, petits-enfants, frères et sœurs).
- Personne « impactée » : » la personne choquée qui se trouvait à proximité des lieux attaqués mais non présente sur les lieux de l'attentat durant l'attaque.
- Entourage : Personne proche d'une personne reconnue comme victime (décédée ou blessée).



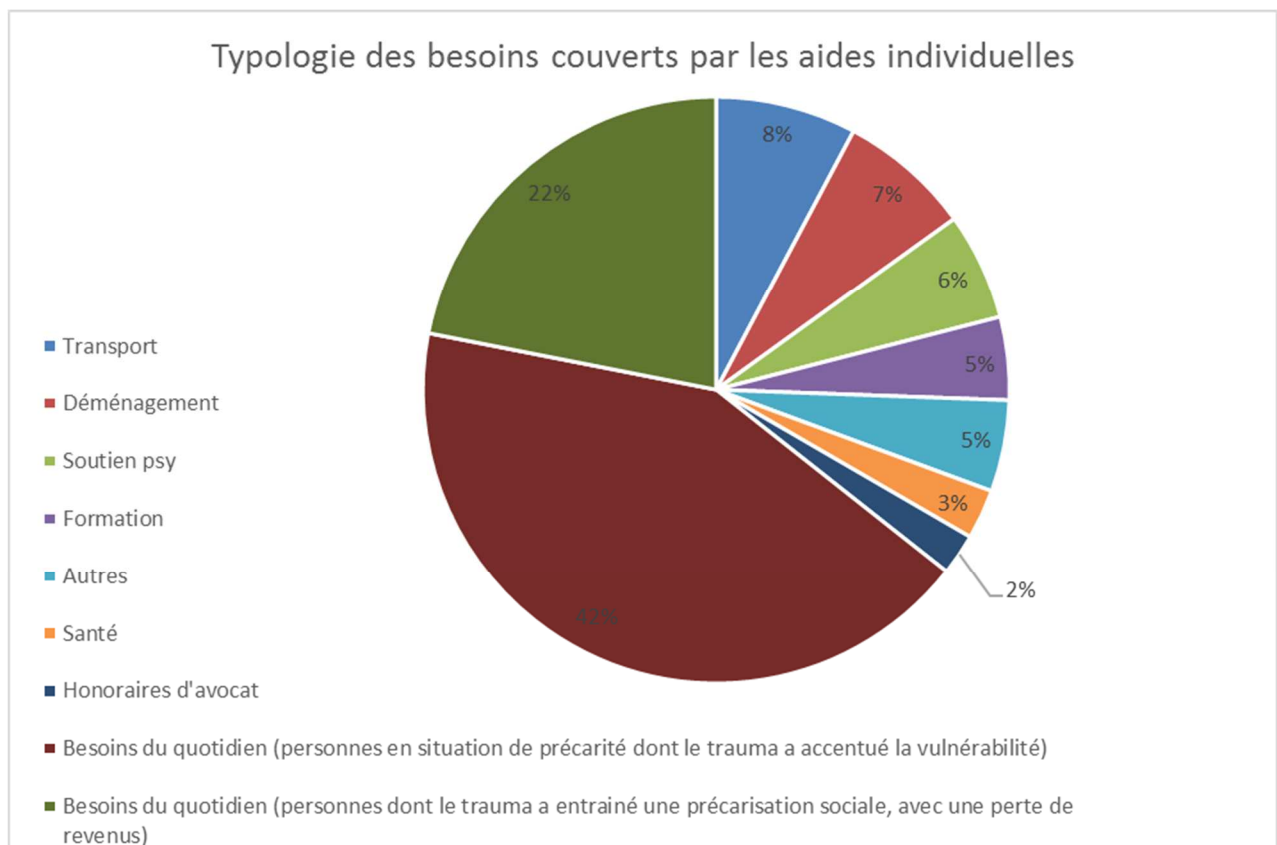
V- Situation à l'égard du Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions (FGTI) des personnes ayant reçu des aides de la Fondation de France

Provision d'indemnisation FGTI versée	90	41%
Réponse du FGTI en attente	43	20%
Indemnisation FGTI refusée	38	17%
Information non renseignée	20	9%
FGTI non sollicité (se sachant inéligible)	17	8%
FGTI non sollicité (se ne sentant pas encore prêt)	11	5%
TOTAL	219	100%



VI- Typologie des besoins couverts par les aides individuelles

Besoins du quotidien (personnes en situation de précarité dont le trauma a accentué la vulnérabilité)	42%	93
Besoins du quotidien (personnes dont le trauma a entraîné une précarisation sociale, avec une perte de revenus)	22%	48
Transport	8%	17
Déménagement	7%	16
Soutien psy	6%	13
Formation	5%	10
Autres	5%	11
Santé	3%	6
Honoraires d'avocat	2%	5
TOTAL	100%	219

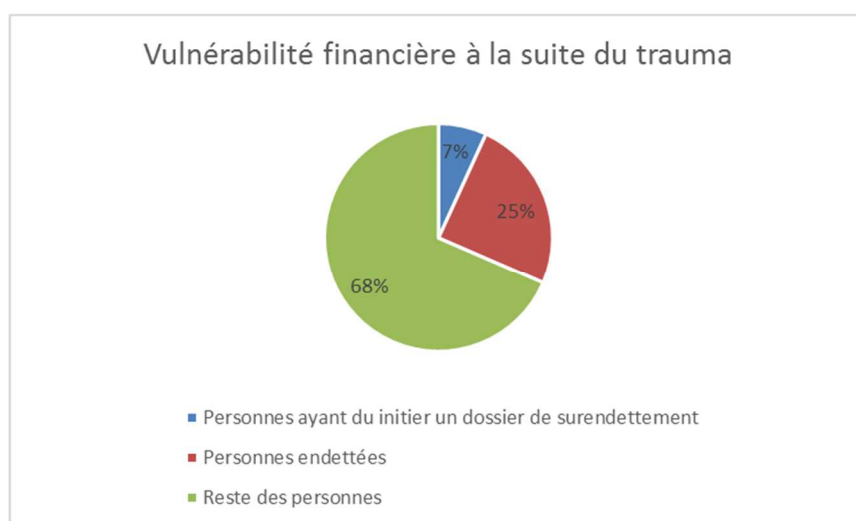


VII- Montants accordés par type de besoins

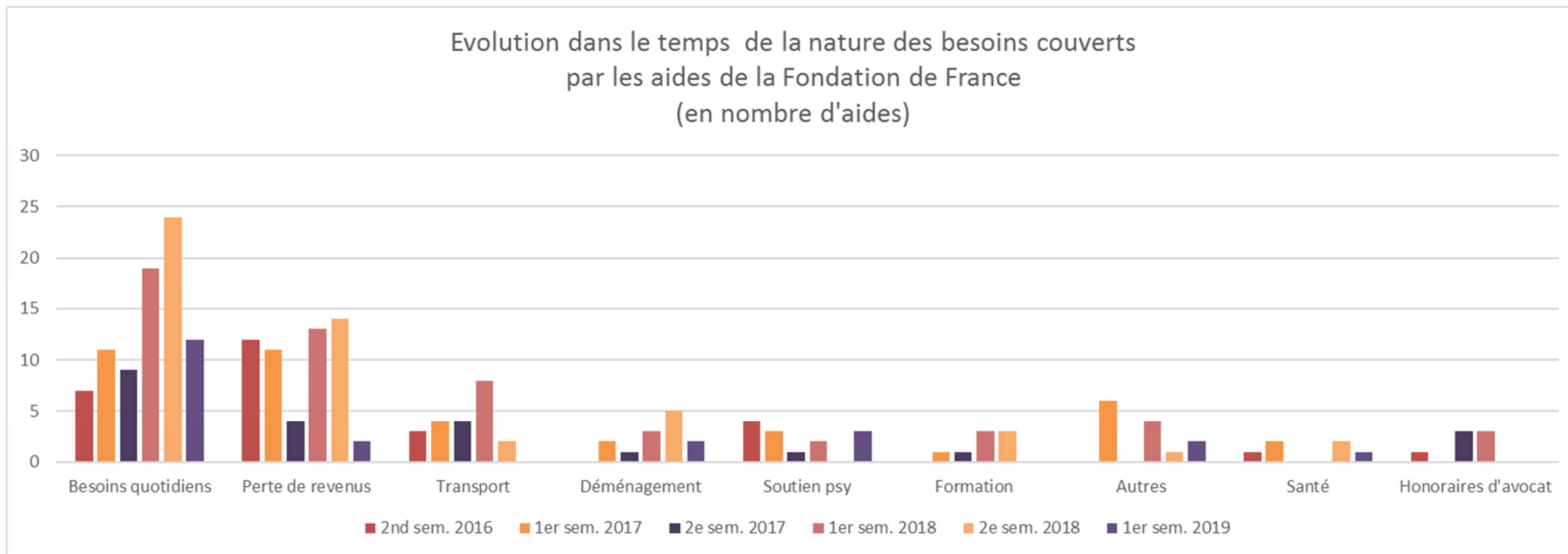
Besoins du quotidien (personnes en situation de précarité dont le trauma a accentué la vulnérabilité)	180 170 €	37%
Besoins du quotidien (personnes dont le trauma a entraîné une précarisation sociale, avec une perte de revenus)	141 740 €	29%
Transport	37 600 €	8%
Autres	29 813 €	6%
Déménagement	26 900 €	5%
Soutien psy	26 350 €	5%
Formation	24 990 €	5%
Honoraires d'avocat	14 200 €	3%
Santé	10 450 €	2%
TOTAL	492 213 €	100%

VIII- Fragilisation financière à la suite du traumatisme

Personnes ayant du initier un dossier de surendettement	7%	15
Personnes endettées	25%	54
Reste des personnes	68%	150
TOTAL	100%	219



IX- Evolution dans le temps des besoins



Evolution dans le temps de la nature des besoins couverts
par les aides de la Fondation de France
(en montants)

